

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES  
MONITEURS EDUCATEURS DU 14 OCTOBRE 2024**

-----

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 juin 2007 fixant les modalités de sélection et de formation des **MONITEURS EDUCATEURS**

❖ **FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :**

Sont déclarés admis pour la rentrée de 2024-2025, par ordre alphabétique :

DENNEULIN Mathilde  
FELIX Romane  
LAROCHE Cléo  
MERCHANT Abigail

*Isle, le 14 octobre 2024.*

*La Directrice Générale*



*Catherine LOUBRIAT*

*Le Responsable du Pôle des Formations à  
l'accompagnement socio-éducatif*



*Ludovic GERMANEAU*

